

2.4 Coût du travail et salaires

En 2017, dans l'Union européenne (UE), la France occupe la cinquième position des pays ayant les **coûts horaires de la main-d'œuvre** les plus élevés. Avec 36,0 euros pour l'ensemble de l'industrie, de la construction et des services, elle se situe en dessous de la Suède ou du Danemark, mais au-dessus de l'Allemagne. Dans l'industrie (hors construction), le coût horaire en France est inférieur à celui de l'Allemagne (38,8 euros contre 40,2). Depuis 2013, la hausse du coût horaire est modérée en France, notamment en raison de la mise en place du **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE) puis, dans le cadre du **Pacte de responsabilité et de solidarité** (PRS), de la réduction du taux de cotisation patronale pour allocations familiales.

Le coût du travail couvre l'ensemble des dépenses réalisées par les employeurs pour l'emploi d'un salarié : les rémunérations perçues par le salarié, les cotisations sociales à la charge de l'employeur, les frais de formation professionnelle, les autres dépenses et les taxes sur les salaires, déduction faite des subventions perçues. En 2017, en France, dans les établissements dépendant d'entreprises de 10 salariés ou plus, les cotisations sociales et les autres coûts à la charge de l'employeur représentaient en moyenne 45,8 % du salaire brut. Cette part est plus faible dans la construction (40,4 %) que dans l'industrie et le tertiaire. Cet écart s'explique par des niveaux de salaire plus bas dans ce secteur, ce qui permet aux entreprises de bénéficier d'allègements de charges plus importants.

En 2015, dans le secteur privé, le **salaire brut** en équivalent temps plein (ETP) s'élève en moyenne à 36 900 euros par an. Un cadre perçoit en moyenne un salaire 2,8 fois supérieur à celui d'un ouvrier non qualifié et

1,9 fois supérieur à celui d'un salarié exerçant une profession intermédiaire. Les salaires sont plus élevés dans les activités financières et d'assurance (57 100 euros en moyenne) et dans l'information et la communication (51 700 euros). Ils sont parmi les plus faibles dans l'hébergement et la restauration (26 400 euros), les salariés y étant souvent peu qualifiés et payés au Smic.

En 2017, le **salaire mensuel de base** (SMB) en euros courants progresse légèrement plus vite que l'année précédente (+ 1,3 % en moyenne annuelle après + 1,2 % en 2016). La revalorisation du Smic horaire brut de 0,9 % au 1^{er} janvier 2017 est plus importante que l'année précédente (+ 0,6 % en 2016). Les salaires nominaux sont globalement soutenus par la reprise de l'inflation en 2017. Celle-ci s'élève à + 0,8 %, après deux années d'atonie (+ 0,2 % en 2016, stabilité en 2015).

Contrairement au SMB, le **salaire moyen par tête** (SMPT) prend en compte la part variable des rémunérations et les évolutions des structures de qualification. En 2017, la reprise de l'inflation couplée à la baisse du chômage conduit à une hausse plus marquée des salaires : le SMPT mesuré en euros courants (salaires nominaux) progresse de 1,7 % en moyenne annuelle. En revanche, le SMPT en euros constants a nettement décéléré : + 0,5 % en 2017 après + 1,4 % en 2016. Entre 2013 et 2016, l'évolution en moyenne annuelle du SMPT dans le secteur marchand non agricole oscille entre 0,9 % et 1,7 % en euros courants, après une année 2012 plus dynamique.

Au niveau européen, la France se situe parmi les pays où le salaire brut horaire moyen est le plus élevé, avec 24,2 euros par heure. Il l'est cependant moins qu'en Allemagne, et surtout qu'au Danemark. ■

Définitions

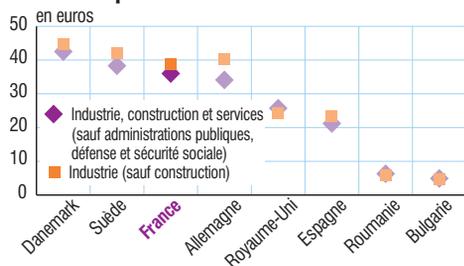
Coût horaire de la main-d'œuvre, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), **Pacte de responsabilité et de solidarité** (PRS), **salaire brut**, **salaire mensuel de base** (SMB), **salaire moyen par tête** (SMPT) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2018.
- « Salaire horaire : l'importance de la catégorie socioprofessionnelle et du diplôme », *Insee Focus* n° 116, juin 2018.
- « Des salaires plus dynamiques et plus dispersés en Allemagne qu'en France », *Insee Focus* n° 81, mars 2017.
- « Une comparaison du coût de la main-d'œuvre en Europe : quelle évolution depuis la crise ? », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- « Le coût horaire de la main-d'œuvre en France », *Insee Première* n° 1567, septembre 2015.

Coût du travail et salaires 2.4

1. Coût horaire de la main-d'œuvre en Europe en 2017



Champ : établissements des entreprises de 10 salariés ou plus.
 Note : tous les pays ne sont pas représentés sur ce graphique, la France occupe le 5^e rang par ordre décroissant des coûts horaires dans l'Union européenne à 28 pays.
 Source : Eurostat, Labour cost survey, annual data.

2. Structure du coût de la main-d'œuvre selon le secteur d'activité de l'établissement en 2017

	en euros		
	Coût horaire	dont salaires et traitements	Cotisations sociales et autres coûts à la charge des employeurs / salaires et traitements (en %)
Industrie	38,8	26,4	47,0
dont industrie manufacturière	38,1	25,9	46,7
Construction	32,3	23,0	40,4
Tertiaire	36,4	24,9	46,2
Ensemble industrie et services marchands	36,6	25,1	45,8

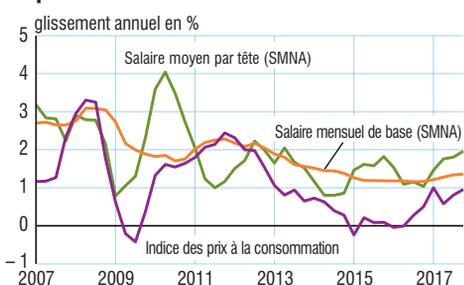
Champ : France, établissements des entreprises de 10 salariés ou plus.
 Source : Eurostat, Labour cost survey, annual data.

3. Salaire brut annuel moyen en ETP par catégorie socioprofessionnelle en 2015 dans le secteur privé

	en milliers d'euros					
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Ensemble
Ensemble	68,3	36,8	26,8	29	24,1	36,9
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	75,4	41,6	29,8	31,2	26,7	40,1
Construction	62,7	37,9	29,7	28,1	24,0	32,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	67,8	35,7	25,7	27,6	25,0	33,9
Transports et entreposage	61,7	36,7	30,9	29,3	25,6	34,9
Hébergement et restauration	50,6	31,8	23,3	25,4	23,2	26,4
Information et communication	60,0	36,6	32,5	34,7	26,5	51,7
Activités financières et d'assurance	84,6	42,0	33,9	29,9	27,3	57,1
Activités immobilières	63,4	33,3	28,3	28,4	24,0	37,3
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	68,5	35,3	27,8	27,0	24,1	37,6
Administrations publiques, enseignement, santé et action sociale	56,8	35,5	25,0	26,9	20,6	32,1
Autres activités de services	58,2	32,1	24,3	23,0	11,9	29,4

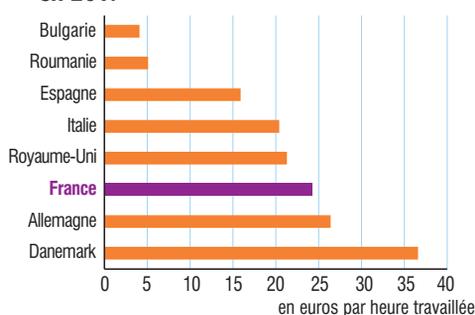
Champ : France, salariés du secteur privé, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprise salariés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, DADS 2015.

4. Évolution des salaires nominaux et des prix en euros courants entre 2007 et 2017



Champ : France pour le salaire moyen par tête (SMNA, secteur marchand non agricole, hors services aux ménages et administrations publiques) et l'indice des prix à la consommation ; France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus pour le salaire mensuel de base (SMB).
 Sources : Insee, comptes nationaux et indice des prix à la consommation ; Dares, enquête sur l'Activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo).

5. Salaires horaires bruts moyens en Europe en 2017



Champ : ensemble des salariés (y compris apprentis) des entreprises de 10 salariés ou plus, secteurs B à S (sauf O) de la NAF rév. 2 : industrie, construction et services (sauf administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire).
 Source : Eurostat, Labour cost survey, annual data.